

MAIRIE DE ST-APPOLINARD
10 Place du Village
38160 ST APPOLINARD

Tel : 04 76 64 10 78

Mail : mairie.st.appolinard@orange.fr

Certificat Attestant l’Affichage en Mairie

Je soussigné, Daniel FERLAY, Maire de la commune de Saint Appolinard, atteste que l’Arrêté du 6 mai 2022 portant ouverture d’une enquête publique préalable à la constitution de servitudes de passage sur la pose de conduite d’irrigation sur les communes de Chattes, Montagne, Saint-Antoine l’Abbaye, Saint Appolinard, Saint-Bonnet de Chavaagne, Saint-Hilaire du Rozier, Saint-Lattier et La Sône au bénéfice de l’Association Syndicale autorisée du Sud Grésivaudan a été affiché en Mairie le **mardi 24 mai 2022**.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le 24 mai 2022.

Le Maire,

Daniel FERLAY.

